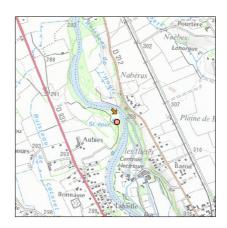


# Système d'assainissement 2023 LESTELLE BETHARRAM Réseau de type Mixte







## Station: LESTELLE BETHARRAM

Code Sandre 0564339V001

Nom du maître d'ouvrage COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY Nom de l'exploitant COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY

Date de mise en service janvier 1993

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk) Capacité 1 200 équivalent-habitant

Charge nominale DBO5 72 Kg/jCharge nominale DCO 140 Kg/jCharge nominale MES 84 Kg/j $240\ \mathrm{m3/j}$ Débit nominal temps sec

Débit nominal temps pluie

Filières EAU File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p

Filières BOUE File 1: Lits de séchage

Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet

Milieu récepteur Rivière - Gave de Pau

(Lambert 93)





438 718, 6 231 883 - Coordonnées établies (précision du décamètre)



# Chronologie des raccordements au réseau

#### Raccordements communaux

100% de Lestelle-Bétharram depuis 1964

#### Raccordements des établissements industriels

OGEC NOTRE DAME DE BETHARRAM depuis 1964

## Observations SDDE

## Système de collecte

Le réseau dassainissement long denviron 12 km est principalement unitaire. Il comporte 5 postes de mise en charge (Heze, Bétharram, Cazenave, camping, Lahaille) fonctionnant en série et un poste de relevage Lycée pour permettre le transit des effluents vers la station dépuration. Des délestages sont possibles via les déversoirs d orage Camping, Cazenave et Lahaille. Les postes de mise en charge ne fonctionnent pas et leffluent brut sécoule gravitairement dans des canalisations de faible pente, non conçues pour cet usage. Le schéma directeur d assainissement est en cours. Afin de fiabiliser la collecte des effluents bruts, Il est envisagé déquiper les postes de mise en charge de pompes de refoulement (indication exploitant).

Selon le RPQS de la Communauté de Communes du pays de Nay, le nombre dabonnés est de 318 et le nombre de branchements est de 297. Parmi eux figurent un établissement scolaire avec internat (collège-lycée) situé en tête de réseau et des restaurants.

Le suivi départemental 2023, dans le cadre du programme NAIADE, a été réalisé par 2 bilans de performance sur 24 heures : un premier en mars par temps sec et un deuxième en octobre également par temps sec. Dans les deux cas, les constatations de terrain permettent de penser que tout le flux collecté est correctement acheminé jusquau site de traitement.

Lors du bilan de mars 2023, réalisé par temps sec, le volume admis en traitement sélève à 122 m3/j et correspond à environ 816 équivalents habitants hydrauliques (à raison de 1 EH = 150 l/j). Ce volume appréhendé en période de nappe haute avec un phénomène de ressuyage est légèrement supérieur à ceux mesurés par temps humide : 97 m3/j en octobre 2022, 108 m3/j en septembre 2021 et 98 m3/j en mai 2021. Par temps sec en mars 2022, le volume admis en traitement sétait élevé à 125 m3/j. Le débit minimal en période nocturne est de 3,2 m3/h témoignant de la présence deaux claires parasites permanentes à hauteur de 63 % dans le réseau de collecte pour ce bilan.

Lors du bilan doctobre 2023, réalisé également par temps sec, le volume parvenu en tête de station avec 117 m3/j, correspond à environ 780 équivalents habitants hydrauliques (à raison de 1 EH = 150 l/j). Ce volume est du même ordre de grandeur que ceux mesurés habituellement : 112 m3/j en mars 2023, 97 m3/j en octobre 2022, 125 m3/j en mars 2022. Le débit minimal en période nocturne est de 2,9 m3/h, témoignant de la collecte deaux claires parasites permanentes, évaluées à près de 60% pour ce bilan, valeur proche du précédent bilan de mars 2023.

Lors du bilan de mars 2023, les concentrations de leffluent brut sont caractéristiques dun effluent domestique dilué au 3/4 (DCO = 175 mg/l). Avec 16 kg DBO5/j et 21 kg DCO/j, la charge mesurée pour ce bilan correspond à environ 222 EH organiques (DBO5 pondérée par la DCO sur la base 1 EH = 120 g DCO et 1 EH = 60 g DBO5). Cette charge est proche des charges mesurées en octobre 2022 (200 EH), en septembre 2021 (180 EH) et mai 2021 (210 EH) par temps humide.

Lors du bilan doctobre 2023, leffluent brut est très dilué (DCO = 184 mg/l). Avec 7 kg DBO5/j et 21 kg DCO/j, la charge mesurée pour ce bilan correspond à environ 150 EH organiques (DBO5 pondérée par la DCO sur la base de1 EH : 120 g DCO et 60 g DBO5 par jour). Cette charge est inférieure à celles évaluées précédemment (220 EH en mars 2023 ; 200 EH en octobre 2022 ; 180 EH en septembre 2021).

#### Station d'épuration

La station de Lestelle Betharram, mise en service en 1992, utilise un traitement par boues activées de configuration classique. Les effluents sont relevés vers les prétraitements assurés par un dégrilleur suivi dun dégraisseur aéré. Le traitement biologique est assuré dans un bassin aéré par deux turbines dont le fonctionnement





est commandé par horloge. Un clarificateur complète le traitement.

En 2023, les 2 bilans NAIADE de mars et octobre ont été réalisé par temps sec et les taux de charge de la station sont respectivement de

- hydraulique : 51 % et 49%

- organique : 22% et 10% (très faibles)

Dans le bassin daération, le taux de boues est le plus souvent maîtrisé. Le taux de boues est de 2,2 g/l lors de ces 2 bilans.

Ces boues présentent une aptitude moyenne à la décantation. Dans le clarificateur, les vitesses ascensionnelles sont inférieures à 0,15 m/h pour le débit moyen comme pour le débit de pointe au cours de nos deux bilans de 2023 et garantissent une bonne séparation eaux traitées/boues dans le décanteur secondaire.

Lors des dernières mesures réalisées par les services départementaux, les rendements épuratoires sont satisfaisants sur tous les paramètres (supérieurs à 85%). Concernant le phosphore, lors du bilan de mars 2023, il est éliminé à 56% avec une concentration résiduelle de 1,71 mg/l en sortie station. En octobre 2023, Le phosphore est éliminé à hauteur de 38%, avec une concentration résiduelle de 2,19 mg/l en sortie station. Il est à noter que le phosphore ne subit pas de traitement spécifique sur cette station.

Pour ces deux mesures NAIADE 2023, la qualité du rejet est bonne.

## Sous produits

6 lits au total en service. Les boues sont extraites depuis le bassin daération vers des lits de séchage plantés de roseaux qui fonctionnent correctement. La capacité de stockage est importante.

Malgré linstallation dune vanne hydraulique en sortie de refoulement de la pompe dextraction pour limiter le siphonnage du bassin, il arrive que cette dernière se bloque et nassure plus sa fonction. Pour pallier ce dysfonctionnement, le préposé gère manuellement les phases dextraction

Le débitmètre indique quentre octobre 2022 et octobre 2023, 1233 m3 de boues liquides ont été extraits du bassin daération. Ce volume est similaire à lannée dernière (1494 m3).

## Données chiffrées

## Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	$120~\mathrm{m}3/\mathrm{j}$	50 %			112  m3/j	
DBO5	$12,\!6~{\rm Kg/j}$	18 %	105  mg/l	99 %	$0.2~{ m Kg/j}$	$1,5~\mathrm{mg/l}$
DCO	$21{,}5~{\rm Kg/j}$	15 %	178 mg/l	92~%	$1.7~{ m Kg/j}$	$15,5~\mathrm{mg/l}$
MES	$11{,}4~{\rm Kg/j}$		95 mg/l	95 %	$0.6~{ m Kg/j}$	$5,6~\mathrm{mg/l}$
NGL	$4,4~{ m Kg/j}$		37 mg/l	78 %	$1~{ m Kg/j}$	8,8 mg/l
NTK	$4,4~{ m Kg/j}$		37  mg/l	83 %	$0.8~{ m Kg/j}$	$6.7~\mathrm{mg/l}$
PT	$0.4~{ m Kg/j}$		$3,5~\mathrm{mg/l}$	50 %	$0.2~{ m Kg/j}$	1,9 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2023

### Problèmes liés...

à la collecte des effluents	Non
à l'atteinte des performances européennes	Non
à l'autosurveillance	Non
à l'exploitation des ouvrages	Non
à la production des boues	Non
à la vétusté	Non
à la destination des sous-produits	Non







## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

 $Acc\'{e}s \`{a} la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564339V001$ 



